

Économie sociale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parce que le travail est calculé d'après le temps d'exécution et non en francs. Mais il règle également les conditions de travail. Ce contrat collectif a été conclu pour 3 ans.

Une commission paritaire d'experts surveille l'application de ce contrat. Pour la première fois, ce contrat n'est plus limité aux grandes entreprises, comme ce fut le cas jusqu'ici, mais il comprend aussi l'Association suisse des maîtres tailleurs, parmi lesquels ne se trouvent pas seulement de petits patrons, mais également de grandes entreprises. Son champ d'application s'est donc beaucoup étendu. Pour cette raison, la conclusion de contrat collectif marque un sensible progrès dans l'industrie du vêtement.

FEDERATION DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DE L'ALIMENTATION. Le conflit des *chauffeurs de taximètres* de Berne, qui dura du 1^{er} au 17 avril s'est terminé par une victoire pour les chauffeurs. Ceux-ci avaient été renvoyés le 1^{er} avril parce qu'ils refusèrent une baisse de salaire. La baisse de salaires ne sera que de 5 francs par mois, alors que les patrons voulaient imposer de nouvelles conditions qui signifiaient en définitive une baisse que l'on pouvait estimer à 40 ou 50 %. Ils proposaient la suppression du contrat collectif, l'introduction d'un système de provision, une garantie de salaire de 7 francs. Non seulement le contrat collectif a été maintenu aux anciennes conditions — sauf la baisse de 5 francs par mois citée plus haut — mais les années de services seront comptées pour la fixation du salaire, même en cas de mutation chez un autre patron.

Economie sociale.

Oeuvre suisse d'entr'aide pour enfants d'ouvriers.*

Cette belle œuvre d'entr'aide, patronnée par les organisations ouvrières suisses (Union syndicale, Parti socialiste, Amis de la Nature, Amis de l'enfance, Centre d'éducation ouvrière), publie son rapport pour l'exercice de 1935.

Le rapport expose que la situation économique ne s'étant pas améliorée en Suisse, l'Oeuvre a dû élargir son champ d'activité en ce qui concerne le placement de vacances des enfants de chômeurs. Il a été possible d'en placer 1243 dans 14 camps de vacances et chez des particuliers.

Pour la période d'hiver, une vaste distribution de vêtements, de linge et de souliers a pu se faire. Outre les vêtements usagés, qui furent lavés et raccommodés le cas échéant, l'Oeuvre a distribué 1500 paires de bas et de chaussettes, 350 pullovers, des quantités de culottes et chemises de garçons, de robes et de tabliers pour fillettes. Tous ces effets ont été répartis parmi les victimes de la crise économique.

Les fonds sont réunis au moyen de souscriptions et par des dons d'organisations ouvrières, vente de cartes illustrées, etc. Pour l'année 1936, l'Oeuvre a imaginé le placement de tirelires fermées. On y verse 10 ct. par semaine au minimum. Elles sont vidées une fois par trimestre par les soins de l'Oeuvre. Environ 7000 de ces cachemailles ont été placées. Les comptes de cette association d'entr'aide ont enregistré aux recettes fr. 70,343.25 et aux dépenses fr. 70,368.68, soit un déficit de fr. 25.43. La fortune était au 31 décembre 1935 de fr. 3068.70.

* Adresse de l'Oeuvre suisse d'entr'aide pour enfants d'ouvriers: Zurich X, Höggerstrasse 80. Compte de chèques postaux VIII. 23.482. Téléphone 62.396.